

Communiqué de Presse

Paris (France) – Le 30 juin 2017 à 19h00

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire d'YMAGIS SA

Les actionnaires ont adopté toutes les résolutions qui leur ont été proposées à l'exception de la résolution 14.

Lors de l'Assemblée Générale mixte de la Société qui s'est tenue le vendredi 30 juin 2017 à Montrouge, avec un quorum de 56,9% des actions ayant droit de participer au vote et de 64,1% des droits de vote existants, les actionnaires d'Ymagis ont adopté l'ensemble des résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire soumises à leur vote par le Conseil d'Administration, à l'exception de la résolution 14.

Les actionnaires ont notamment approuvé **à titre ordinaire** :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2016 ;
- le renouvellement de GRANT Thornton aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire ;
- l'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués ;
- l'autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce.

Et **à titre extraordinaire** :

- l'autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- la délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions de préférence dans le cadre d'une attribution gratuite d'actions au profit des mandataires sociaux et du personnel salarié de la Société et des sociétés liées, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- la délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

La **résolution 14 présentée à titre extraordinaire** concernant la délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées **a été rejetée** par les actionnaires.

La Société informe ses actionnaires que lors de l'Assemblée Générale annuelle du 30 juin 2017, le nombre total des droits de vote réel existants (1) était de 9 499 234.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la société, www.ymagis.fr, rubrique investisseurs, section Information Réglementée.

(1) Total réel = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (auto détention). Pour les besoins de l'Assemblée Générale, le nombre de droits de vote réels a été calculé à la date de la « record date », soit le 27 juin après Bourse.

Prochain communiqué : le 29 septembre 2017 – Chiffre d'affaires et résultats du 1^{er} semestre 2017

A PROPOS DU GROUPE YMAGIS

Ymagis Groupe est le spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma. Fondé en 2007, le Groupe, dont le siège social est à Paris, est aujourd'hui présent dans 24 pays avec plus de 770 collaborateurs et se structure autour de 3 Business Units : CinemaNext pour les activités de services aux exploitants cinématographiques (ventes et installation, solutions logicielles, support technique/NOC et consulting), Eclair pour les activités de services de contenus (post-production, acheminement cinémas, distribution numérique, multilingue et accessibilité, restauration et préservation) et Ymagis pour les solutions de financement. Pour plus d'informations, connectez-vous sur www.ymagis.com, www.cinemanext.com ou www.eclair.digital

GROUPE YMAGIS

Rémi Gérard, Directeur Financier
Tél. : +33 (0)1 75 44 88 88
investisseurs@ymagis.com

CALYPTUS

Sophie Boulila / Mathieu Calleux
ymagis@calyptus.net
Tél. : + 33 (0)1 53 65 68 62



TECH40